

ECOLE Maternelle Pascal
Adresse : 19 rue Pascal, 78300 Poissy
Mail : 0782441e@ac-versailles.fr
Tel : 01.39.22.56.15

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

X1

☐2

☐3

Date : Lundi 10 novembre 2025			Horaires : 17h-19h	
Ordre du jour :				
1. Ouverture du conseil : Accueil et présentation des membres 2. Approbation du dernier compte-rendu du conseil d'école 3. Présentation des résultats des élections des représentants de parents d'élèves 4. Bilan de la rentrée : effectifs et répartition des élèves ; présentation de l'équipe pédagogique 5. Activités et sorties pédagogiques 6. Vie scolaire et climat scolaire : présentation et vote du règlement intérieur ; Prévention et accompagnement des enfants ; coopération école/familles 7. Fonctionnement matériel et sécurité : travaux, entretien et sécurité des locaux ; coopérative scolaire ; organisation des services (restauration scolaire, accueil périscolaire)				
Participants :				
Municipalité	IEN	Enseignantes	RPE	DDEN
M. Siméoni	Mme Defrance, excusée	Mme Cuadra Mme Aubert Mme Bélorgeot Mme Krouch Mme Loupil Mme Milliet-Tréboux Mme Pirard Mme Ruton Mme Vicens	Mme Le Lem M. Kuqa M. El Hijazi	M. Bessières

1. Installation du nouveau Conseil d'École

La directrice souhaite la bienvenue aux membres et rappelle le rôle du conseil d'école.

Les missions du conseil d'école :

- Voter le règlement intérieur de l'école.
- Donner des avis et suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions concernant la vie de l'école et notamment les actions pédagogiques ; l'utilisation des moyens alloués à l'école ; les conditions d'une bonne inclusion des enfants handicapés ; les activités périscolaires ; la restauration scolaire ; l'hygiène scolaire ; la protection et la sécurité des enfants dans les cadres scolaire et périscolaire...

La directrice précise qu'il est important que le partenariat École-Famille-Municipalité se fasse sous le signe de la bienveillance et de la confiance.

Le calendrier des prochains conseils d'école est le suivant : Lundi 16 février, mardi 16 juin, 17h-19h.

2. Approbation du dernier compte-rendu du Conseil d'école

Le compte-rendu du troisième conseil d'école de l'année 2024-2025 est approuvé à l'unanimité.

3. Présentation des résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Les élections de parents d'élèves ont eu lieu uniquement par correspondance du lundi 6 au vendredi 10 octobre 2025.

La liste unique du groupe des parents délégués de la Maternelle Pascal a été élue : 275 électeurs inscrits, 181 votants, 58 bulletins blancs ou nuls, 123 suffrages exprimés, 8 sièges à pourvoir pour 8 classes.

Taux de participation : 65,82% (l'année dernière : 65,73 %).

Mme Cuadra remercie les parents d'élèves élus pour leur engagement et leur aide pour l'organisation du vote et le dépouillement.

4. Bilan de la rentrée : effectifs et répartition des élèves ; présentation de l'équipe pédagogique

- Effectifs : 159 élèves répartis en 8 classes.
- Présentation de l'équipe pédagogique et des personnels :

Madame Cuadra, directrice de l'école et enseignante.

Les enseignantes : Mesdames Corinne Milliet-Tréboux, Virginie Bélorgeot, Christelle Vicens, Florence Aubert, Noémie Loupil, Charline Ruton, Isabelle Pirard et Sandrine Krouch

Les accompagnantes d'élèves en situation de handicap (AESH) : Mesdames Marie-Claude Bansimba et Nassima Kolli.

Les ATSEM, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, mises à disposition par la commune : Mesdames Murielle Aliche, Adjara Dao, Sandrine Martin, Zahraa Machaal, Tiffany Pierron.

Point inclusion :

Actuellement, 3 enfants ont une notification MDPH dont les heures notifiées ne sont pas complètement attribuées. Exemple : un enfant ayant 15h de notification en réalité 9h, faute d'AESH.

Monsieur Bessières nous informe du nombre insuffisant d'AESH ; il faudrait au moins 200 AESH. Il ajoute le manque d'investissement des familles concernant les soins extérieurs et les démarches administratives. Il souligne le manque de remplaçants côté enseignants (464 contractuels et 200 postes d'enseignants titulaires non remplacés).

- Organisation pédagogique :

Pour l'année scolaire 2025-2026, l'école compte 8 classes : une classe de PS, quatre classes de PSMS, et trois classes de GS.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sont organisées les lundis et mardis de 11h30 à 12h00.

LE RASED :

Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté.

Le Rased est un dispositif de l'Éducation Nationale.

Il s'adresse à des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à des difficultés scolaires ou à une situation de handicap. Il est complémentaire aux réponses de l'enseignant. Il propose des actions de prévention et de remédiation.

Les membres du Réseau :

- Un enseignant chargé de l'aide à dominante pédagogique
- Un enseignant chargé de l'aide à dominante relationnelle
- Un psychologue de l'Education Nationale : M. Randy Jacobson.

5. Activités et sorties pédagogiques

Projet de territoire et cité éducative

La directrice rappelle que l'école s'inscrit dans le projet de territoire, en lien avec la cité éducative.

Les axes prioritaires sont :

- développement du langage oral dès la maternelle,
- accompagnement à la parentalité et renforcement des liens école/famille,
- ouverture culturelle et sportive des élèves,
- actions communes avec les associations locales et la médiathèque.

Cette année, dans le cadre de la cité éducative, un projet de jardinage a été validé.

Une intervenante spécialisée interviendra à l'école une à deux fois par mois auprès des classes.

Les objectifs du projet sont :

- Sensibiliser les élèves à la nature et à l'environnement,
- Développer l'observation et le vocabulaire lié au vivant,
- Favoriser la coopération et les projets collectifs,
- Impliquer les familles à travers des temps partagés autour du jardin.

Dans le cadre du partenariat avec la mairie, un nouveau projet de prévention du langage est mis en place cette année pour les élèves de grande section.

Six enfants bénéficieront de séances d'orthophonie le mercredi après-midi, assurées par une orthophoniste missionnée par la commune.

Date	Classe(s)	Événements, sortie, bilan
30/09	Toutes	Animation « Balade des arts ludiques », intervenant en musique. Retour très positif.
26/09	GS	« Nettoyons la nature »
14/10	GS	« Semaine du goût », sortie au marché.
16/10	Toutes	« Semaine du goût », petit déjeuner équilibré dans les classes
16/10		« Vente de gâteaux » RPE pour les chocolats – Gâteaux faits en classe
17/10	Toutes	« ELA, mets tes baskets et bats la maladie »

Dates importantes		
20/11	Toutes	Photos individuelles
27/11	GS	Sortie Ferme de Grignon
8-9/12	Toutes	Spectacle Cité éducative
16/12	Toutes	Exposition arts visuels + vente de gâteaux par les RPE
18/12	Toutes	Fête de fin d'année à l'école
24/03	PSMS1 et 2	Sortie Palomano – Rueil Malmaison
13/04	Toutes	Carnaval avec l'école élémentaire
9/06	PS-PSMS 3 et 4	Sortie zoo Thoiry
	GS	Ecole et cinéma Projet robots (rencontre en fin d'année maternelle- élémentaire-collège)

6. Vie scolaire et climat scolaire : présentation et vote du règlement intérieur ; prévention et accompagnement des enfants ; coopération école/famille

Le règlement intérieur de l'école, élaboré à partir du règlement type départemental, a été présenté au conseil d'école.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Demande des RPE d'avoir une souplesse pour les horaires d'ouverture afin de pouvoir récupérer les plus grands en élémentaire.

Les horaires d'ouverture et de fermeture de l'école sont encadrés par le règlement intérieur. Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, il n'est pas possible d'assurer un accueil avant ou après les horaires prévus. Les familles sont invitées à s'organiser en conséquence ou à solliciter, le cas échéant, les dispositifs municipaux (périscolaire...).

Prévention et accompagnement des élèves

L'équipe pédagogique veille à instaurer un climat scolaire serein et bienveillant.

Les actions de préventions concernent notamment le développement des compétences psychosociales : identifier et exprimer ses émotions, gérer la frustration, l'attente, la colère ; coopérer, partager, demander de l'aide, écouter les autres...

Les enseignantes travaillent en lien avec le RASED, le psychologue de l'éducation nationale, Monsieur Randy Jacobson pour accompagner les élèves rencontrant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage.

Coopération école/famille

La communication avec les familles se fait par la pochette de liaison, mails, le site internet de l'école <https://maternellepascal78300.toutemonecole.fr/>, les réunions de rentrée et les rencontres individuelles.

Des parents ont exprimé le souhait d'échanges plus individuels avec les enseignantes à la sortie des classes.

L'équipe rappelle que, dans le cadre du plan Vigipirate, les temps de sortie doivent rester fluides et

sécurisées, et ne permettent pas de discussions prolongées devant les portes.
Cependant chaque enseignante reste disponible pour un rendez-vous individuel à la demande des familles.
Les parents sont invités à formuler leur demande par mail.
Communication école-famille difficile par mail : un grand nombre de parents ne semblent pas lire les mails et ne répondent pas toujours.
Rappel concernant les dangers des écrans et les effets néfastes (retards de langage, difficultés relationnelles...)

7. Fonctionnement matériel et sécurité : travaux, entretien et sécurité des locaux ; coopérative scolaire ; organisation des services (restauration scolaire, accueil périscolaire)

Travaux, entretien et sécurité des locaux

Des travaux d'entretien ont été réalisés pendant l'été : peinture salle des maîtres. Equipement de bip dans chaque pièce en cas d'intrusion.

Le problème de la présence de rats aux abords de l'école perdure. 2^{ème} campagne de dératisation en cours. Sont prévus prochainement : aménagement de la cour de récréation : tables de pique-nique dans le jardin, bancs autour des arbres, murs d'expression.

Demande des enseignantes :

Au vu des effectifs prévisionnels pour la rentrée 2026, il est envisagé 4 classes de grande section. L'équipe enseignante sollicite la possibilité de partager une salle de l'ALM, comme cela avait été mis en place il y a deux ans, afin d'éviter le co-enseignement en grande section.

Exercices d'évacuation :

Quatre exercices d'évacuation en cas d'incendie sont organisés dans l'année dont un pendant le temps de sieste (au dernier trimestre).

Les enseignantes et les enfants sont prévenus pour le premier exercice mais pas pour les suivants car l'effet de surprise est important.

Concernant la réalisation des exercices incendie : la directrice de l'école élémentaire déclenche l'alerte. La directrice de la maternelle est toujours au courant et pas forcément les enseignants.

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) :

Ce plan permet de savoir réagir et d'être équipé en conséquence, en cas de risque majeur (catastrophes naturelles, inondation, tempête, catastrophes industrielles, transport de matières dangereuses...) Il consiste en une mise en sûreté des élèves en attendant que le risque soit écarté.

Depuis la commission de sécurité, nouvelle zone de confinement : Dortoir + bureau + sanitaires + salle de motricité.

Les exercices sont mis en œuvre en lien avec l'école élémentaire, la municipalité, l'Inspection de Circonscription et l'Inspection Académique qui lance l'exercice.

2 exercices de confinement sont à faire tous les ans (dont un exercice où toutes les ouvertures sont scotchées pour éviter que l'air ne rentre).

L'équipe ne sera pas toujours prévenue.

« PPMS Attentat-intrusion ».

L'objectif de cet exercice est d'acquérir les bons réflexes en cas d'intrusion : s'échapper ou se cacher et alerter les secours.

En maternelle, il n'est pas question de parler d'attentat ou d'intrusion. L'exercice se fait sous forme de jeu de cache-cache dans la classe. Il dure environ 5 minutes.

Coopérative scolaire

La coopérative permet de financer des projets pédagogiques et culturels pour l'ensemble des classes (spectacles, sorties, matériel collectif, goûters, etc.).

Les recettes proviennent essentiellement des cotisations des familles, des photos scolaires et de petites ventes ponctuelles (vente de gâteaux).

Le conseil d'école remercie les familles pour leur participation, leur confiance et leur générosité.

Bureau de la coopérative :

- Présidente : Gaël Cuadra
- Mandataire : Charline Ruton
- Trésorière : Sandrine Krouch

Présentation des comptes par Charline Ruton : A ce jour : 1861,09 euros

Organisation des services- restauration scolaire et accueil périscolaire

La restauration et services périscolaires sont assurés par la commune. Un RPE signale les difficultés pour accéder au portail « menus » (application difficile d'utilisation) et l'affichage tardif du menu.

La responsable du service sur l'école est Madame Sandrine Logereau

Heure de fin : 18h15

Secrétaire de séance : Mmes Florence Aubert et Virginie Bélorgeot

Présidente du conseil d'école : Mme Gaël Cuadra